

Smyrne. La fabrication des rugs de Smyrne n'a été commencée que l'an dernier et a pris de très vastes proportions. La demande pour ces rugs favoris au Canada est presque entièrement approvisionnée par par cette manufacture.

Avant de terminer ces remarques forcément écourtées sur les tapis, il n'est peut-être pas inutile de donner, d'après les livres bleus du gouvernement, quelques chiffres sur les importations de tapis qui montraient l'effet qu'ont eu sur elles les progrès de la Compagnie.

Union	Ingrains	Laine	Ingrains	Rugs	
Verges.	Valueur.	Verges.	(Pays lains) Valueur.	Valueur.	
1896...	119,442	\$37,765	84,856	\$37,898	\$82,000
1897...	46,309	18,388	53,934	24,203	68,500
1898...	8,952	2,997	28,287	14,485	61,000

On peut voir que quand la qualité d'un article s'allie à l'esprit d'entreprise de ceux qui le produisent, les succès est chose presque assurée; mais, en ce cas même, l'encouragement est d'un grand appui.

Comme conclusion, nous ne saurions trop insister en demandant aux Canadiens de donner leur préférence marquée aux produits manufacturés dans le pays même.

Demander à propos d'un article: "Est-il de fabrication Canadienne?" ce serait faire bien plus que ne saurait faire toute la législation du Parlement.

Avec le développement des industries viendra l'amélioration du produit et concurrentement avec elle, le progrès des écoles industrielles, des goûts plus raffinés et le culte du beau chez le peuple Canadien.

UN POINT A NOTER

Souvenez-vous toujours que vous devez pousser la vente des marchandises qui s'écoulent lentement et appeler toujours l'attention de vos clients sur cette partie de votre stock. Au besoin, ayez un comptoir spécial ou une table sur laquelle vous installerez ces marchandises d'une manière attrayante et, plutôt que de les conserver indéfiniment jusqu'à ce qu'elles aient perdu toute valeur, vendez-les au rabais.

Quand un article a été mal acheté ou quand un article a été acheté en excès, le marchand est obligé d'en supporter les conséquences. Plutôt il le reconnaît, mieux il s'en trouvera, car il prendra sans retard les mesures voulues pour s'en débarrasser.

Dans le courant du mois de septembre, MM. A. O. Morin & Cie, bâtime du Board of Trade, Montréal, mettront en vente un choix des plus variés de dentelles pour blinde. Leur assortiment de prélaris et de tapis Limoléums est au grand complet.

La maison Geo. H. Hees, Son & Co. est une de celles que nous pouvons en toute confiance recommander à nos lecteurs. Sa prétention d'avoir ce qu'il y a de mieux sur le marché et de vendre des marchandises garanties qui permettent aux détaillants de réaliser de beaux bénéfices, devrait intéresser les acheteurs de blinde, de pôles pour rideaux, de rideaux en dentelles, d'effes d'ameublement et d'autres articles touchant à cette ligne spéciale. Elle a des fabriques à Toronto, à Valleyfield, P.Q., et à Détroit, N.S., et un entrepôt et un bureau situés dans le Fraser Building, 43 rue St-Sacrement, Montréal.

Ses agents parcourent toute la Puisseance. La maison envoie sur demande des catalogues illustrés, des cartes de nuances et la liste des prix.



LA
MODE

Dans un congrès scientifique qui s'est tenu à Rome, les savants les plus autorisés de l'Italie se sont occupés du costume féminin. Ils ont été unanimes à condamner, au nom de l'hygiène et de la prophylaxie, la mode des jupes longues. Un médecin, le docteur Casagrandi, a montré, d'une façon saisissante et par des expériences, les inconvénients et les dangers de ce vêtement. Il a eu l'idée de faire porter, par un certain nombre de dames, des jupes dont la traîne, formée d'une bande mobile haute de vingt centimètres, (8 pouces) était soumise, après une heure de promenade dans les rues de la ville, à l'examen micrographique. Sur chacune de ces traînes, le docteur Casagrandi a constaté des colonies entières de microbes et de bacilles. Influenza, phthisie, fièvre typhoïde, tétanos, tels sont les moindres maux dont les mères, après chaque promenade, rapportent les germes auprès des berceaux de leurs enfants. En présence de ces constatations, les hygiénistes présents au congrès de Rome n'ont pas, hésité à présenter l'emploi de la traîne.

L'agitation des sociétés "Audubon" en faveur de la protection des oiseaux, a eu pour conséquence dans l'Etat de New York comme dans celui du Massachusetts, la promulgation d'une loi protégeant les oiseaux. Cette loi s'élève avec force contre la mode qui consiste à garnir les chapeaux de dames de plumes et autres ornements.

Elle défend la chasse, la capture et la possession d'oiseaux sauvages morts ou vivants, autres que moineaux, corneilles, autours, grues, merles, étourneaux, martins pêcheurs ou oiseaux pour lesquels il y a une époque officielle de chasse.

Est défendue également la vente des plumes et autres dépouilles du corps des oiseaux protégés par cette loi.

Cette dernière restriction est pour le commerce de modes d'une grande importance et ne peut manquer d'apporter un trouble profond à la fabrication américaine et à l'importation des plumes et ornements en plumes pour chapeaux de dames.

Quoique la plupart des plumes employées à la garniture des chapeaux ne proviennent pas d'oiseaux chanteurs ou exotiques, mais sont fournies par les oiseaux de basse-cour et notamment des poules, oies, canards, pigeons, il n'en est pas moins vrai que la mode réclame aussi un certain nombre d'ornements qui d'après la nouvelle loi de l'Etat de New-York, n'ont plus le droit d'y circuler. Les plumes d'autres ne sont pas comprises dans l'interdiction, ce qui aurait été un coup terrible pour les dames américaines.

Malheureusement, la guerre sud-africaine n'a pas été favorable à l'importation de cet article et le prix de la matière brute s'est constamment élevé.

On ne peut encore rien pronostiquer pour l'automne au sujet des affaires. Les perspectives relatives à